

Séance du 04 juin 2025 à 18h30 Procès- verbal

Date d'approbation : 16 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice : **11**

Membres présents : Christian BARON, Marie-Christine BREJAUD, Claude BRIGAUD, Nadine DELANNE, Sylviane FORTIN, Agathe JOFFRE, Martine LARRERE, Gaëlle MOULIN.

Absents excusés : Marie-Jo DAILLY a donné procuration à Marie-Christine BREJAUD, Jean-Marc VERRHIEST a donné procuration à Claude BRIGAUD ; Justine MOREAU

Secrétaire de séance : Claude BRIGAUD

Quorum

Le quorum est établi comme suit :

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de procurations : 2

Nombre de votants : 10

Approbation à l'unanimité de la séance du 19 mars 2025

Ordre du jour

N° DÉLIBÉRATIONS	OBJET
2025-06	Finances – Contrat d'adhésion carte API Pro

Délibération n°2025-06 : Finances

Contrat d'adhésion carte API Pro

Monsieur le maire explique que le CCAS peut obtenir une carte API Pro pour se fournir à la supérette implantée rue des Tilleuls.

Cette carte gratuite offre l'avantage d'une réduction de 5% sur les commandes (délai de 3 semaines minimum) ; Mme BRIGAUD complète en expliquant qu'il y a une seule facture par mois envoyée via le portail Chorus.

Madame JOFFRE demande si les entreprises peuvent bénéficier de cette carte. Il lui est répondu par l'affirmative.

Mme DELANE précise également que les invendus peuvent être repris à la condition qu'ils ne soient pas déballés.

Monsieur BARON explique que l'Apicière est présente les mardi et vendredi.

Enfin, Mme BREJAUD termine la présentation en ajoutant qu'API Distribution peut fournir les colis de fin d'année, et que le CCAS décide des denrées à mettre dedans.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de l'autoriser à signer le contrat d'adhésion à la carte API Pro.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, **AUTORISE le Président à signer le contrat d'adhésion.**

Questions diverses :

* M Le Président et Mme BREJAUD, Vice-Présidente, donnent de nouvelles des personnes dont l'état de santé est fragile. Divers renseignements leur ont été donné pour pouvoir subvenir à leur besoin d'aide.

* Visite du SYTOM : une visite du SYTOM se tiendra le lundi 15 septembre 2025. Le nombre de participants est limité à 12. La visite traitera de l'éco consommation, la transformation des matières, et la valorisation des métiers.

* Révision du code de la route : le 15 octobre 2025 de 14h30 à 15h30, un loto sera organisé pour la révision du code de la route. La séance est ouverte à tous. Le nombre de participant sera compris entre 20 et 30 personnes.

* Repas de fin d'année : le repas des aînés se tiendra le mercredi 10 décembre à la salle des fêtes. Les membres du CCAS doivent s'organiser pour voir rapidement le traiteur.

* visite du musée de La Martinerie : la visite a eu lieu le Vend. 16 mai et à rassembler 15 personnes. LA visite fût très intéressante. A renouveler.

* Rencontre intergénérationnelle : cette rencontre a eu lieu le Merc. 9 avril 2025. Malgré que cet après-midi ait été très enrichissant, il y avait seulement 10 adultes et 4 enfants. Une réflexion sera menée pour renouveler l'opération et mobiliser davantage les enfants.

* Après-midi récréatifs : le repas de saison aura lieu le jeudi 3 juillet 2025 avec un repas partagé. La dernière séance aura lieu le jeudi 10 juillet. Ce moment de convivialité reprendra le jeudi 4 septembre 2025.

* Octobre Rose : la question est posée de savoir quelle animation peut être mise en place. La vente de cyclamen pourrait-elle être renouvelée ? ...

Mme DELANNE quitte la séance à 19h34.

...Voir avec le FC Diors si leur opération de vente de brioche est renouvelée cette année. Si non, le CCAS pourrait mettre en place cette animation. Tournoi de pétanque ?

* Formation aux premiers secours : le CCAS doit prendre attache avec l'amicale des Sapeurs-Pompiers. Un exercice pourrait être mis en place sur le parking de la salle des fêtes en octobre. A voir...

* Service civique solidarité seniors : Mme BRIGAUD a assisté à une réunion au Département de l'Indre concernant la solidarité aux seniors. Elle précise que le CCAS pourrait avoir cette solution pour venir en aide aux personnes âgées dont l'état de santé est fragile.

La séance est levée à 19h47

Le Président,

Christian BARON



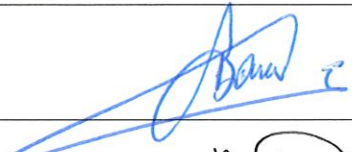
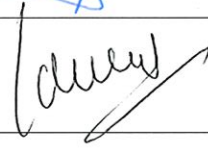
La secrétaire de séance,

Claude BRIGAUD





SÉANCE DU 04 JUIN 2025
 Approbation du procès-verbal
 -o0o-

BARON Christian	
BREJAUD Marie-Christine	
BRIGAUD Claude	
DAILLY Marie-Jo	ABSENTE Procuration à Marie-Christine BREJAUD
DELANNE Nadine	
FORTIN Sylviane	
JOFFRE Agathe	
LARRERE Martine	
MOREAU Justine	ABSENTE
MOULIN Gaëlle	
VERRHIEST Jean-Marc	ABSENT Procuration à Claude BRIGAUD